

DU 8 DECEMBRE 1993

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 93-635 /MFPRA/DGFP/DGCA_SAV.-
Portant Promotion au titre de l'année 1989
des Ingénieurs Statisticiens des cadres de
la Catégorie A, hiérarchie I des Services
Techniques (Statistique); en tête : DIAWA
Hilaire.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
- (/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte
du statut général de la Fonction Publique ;
- (/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I ;
- (/u le Décret n° 63/410 du 12 Décembre 1963 portant
statut commun des cadres du Personnel Technique des Services
de la Statistique ;
- (/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1968 réglementant
l'avancement des Fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des
agents de l'Etat ;
- (/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant
déblocage des effets financiers, des avancements et des révisions
des situations administratives ;
- (/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant
organisation des intérimaires des Ministres ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le
règlement sur la solde des Fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 93-634 /MFPRA/DGFP/DGCA-SAV du 8 Décembre
.1993.... portant inscription au tableau d'avancement au titre
de l'année 1989 des Ingénieurs Statisticiens des cadres de la
Catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Statistique);
en tête : DIAWA Hilaire ;

Di-B

DRCF

DECRETE :

Article 1er. - Sont promus au 6^e échelon, indice 1300 au titre de l'année 1989, les Ingénieurs Statisticiens des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Statistique) dont les noms et prénoms suivent :

ACC = Néant

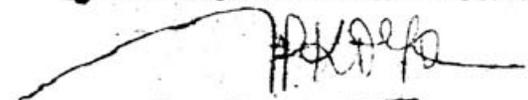
- DIAWA (Eilaire) P/C du 11-03-89 C.C.I
- BIAMPANDOU MAMPOUYA P/C du 08-10-89 Mines

Article 2. - Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 8 Décembre 1989

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives;


Jean Prosper KOUO


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO